

Relogement, Perceptions Croisées Et Recomposition
Des Marginalités Socio-Spatiales :
Le Cas Du Transfert De Sehb El Caid Vers Saïd Hajji À Salé (Maroc)

Aziz EL MAATAOUI

Formation doctorale : Gestion des risques et développement territorial,

CEDOC Urbanisme, Aménagement, Habitat et Territoires.

INAU/Rabat

Maroc

Résumé :

Cet article analyse les effets sociaux et symboliques du relogement dans le cadre de la résorption des bidonvilles au Maroc, à partir du transfert résidentiel de Sehb El Caid vers le quartier Saïd Hajji à Salé. En mobilisant les apports du droit à la ville, de la production de l'espace et de la critique de la vie quotidienne, l'analyse montre que le relogement constitue une amélioration résidentielle réelle, mais traversée de compromis : si les ménages gagnent en sécurité bâtie et en salubrité, ils peuvent simultanément perdre en centralité fonctionnelle, en ressources de proximité et en reconnaissance territoriale. L'article examine successivement les représentations des habitants relogés, les perceptions des habitants du quartier d'accueil, les mécanismes de stigmatisation territoriale et les conditions d'une intégration urbaine durable. Il conclut que la résorption du bidonville ne vaut pas automatiquement sortie de la marginalité et que l'intégration effective dépend moins du seul logement que de l'articulation entre habitat, mobilité, voisinage, services et reconnaissance sociale du quartier.

Mots-clés : *relogement ; marginalité socio-spatiale ; stigmatisation territoriale ; droit à la ville ; perceptions croisées ; programme Villes sans bidonvilles.*

Abstract :

This article analyses the social and symbolic effects of relocation within Morocco's slum clearance policies, drawing on the case of the residential transfer from Sehb El Caid to the Saïd Hajji district in Salé. Using the theoretical contributions of the right to the city, the production of space and the critique of everyday life, the analysis shows that relocation constitutes a genuine residential improvement, but one marked by trade-offs: while households gain in built security and habitability, they may simultaneously lose functional centrality, proximity resources and territorial recognition. The article successively examines the representations of relocated residents, the perceptions of residents in the host neighbourhood, the mechanisms of territorial stigmatization and the conditions for durable urban integration. It concludes that slum clearance does not automatically entail an exit from marginality, and that effective integration depends less on housing alone than on the articulation between dwelling, mobility, neighbourhood, services and the social recognition of the district.

Introduction

La résorption des bidonvilles constitue, dans les villes marocaines contemporaines, l'un des enjeux les plus complexes de l'action urbaine. Lancé en 2004, le programme national Villes sans bidonvilles (VSB) s'est assigné l'objectif ambitieux d'éradiquer l'habitat précaire dans 70 villes et centres, touchant plus de 270 000 ménages¹. Il a permis des progrès indéniables en matière de salubrité, de régularisation foncière et d'accès aux infrastructures. Pourtant, une évaluation critique de la Cour des comptes rappelait qu'en 2018 encore, quelque 472 723 ménages occupaient diverses formes d'habitat insalubre, ce qui témoigne de la résistance du phénomène aux seules interventions techniques². Cette persistance invite à déplacer le regard en ne limitant pas l'évaluation de la réussite d'un programme au seul nombre de baraques détruites, mais en interrogeant ce que le relogement produit dans la durée sur les conditions concrètes de la vie urbaine, les rapports sociaux et les formes de reconnaissance territoriale.

C'est précisément cette question que pose le cas du relogement de Sehb El Caid vers Saïd Hajji à Salé. Ce bidonville, l'une des plus importantes concentrations d'habitat insalubre de la ville, avec 2 544 ménages répartis sur 20 hectares, a fait l'objet d'une opération de relogement ex situ (1 305 ménages) vers le lotissement Saïd Hajji et (1 239 ménages) vers d'autres agglomérations urbaines³. Le cas présente un intérêt analytique particulier, dans la mesure où il permet d'observer comment une amélioration résidentielle objectivable peut coexister avec des perceptions contrastées portant sur la distance à la ville utile, la qualité du voisinage, la réputation du nouveau quartier et la capacité des ménages à s'y sentir reconnus comme habitants légitimes.

¹ Cour des comptes, « Évaluation du programme national "Villes sans bidonvilles" : contexte et principales recommandations », communiqué de presse, Rabat, 25 juin 2020, p. 1.

² Cour des comptes, Rapport annuel de la Cour des comptes au titre des années 2019 et 2020. Synthèse (Rabat : Cour des comptes, 2021), 44-46.

³ Préfecture de Salé, Présentation de l'état d'avancement du Programme « Villes sans bidonvilles » à Salé, document interne/non publié (Salé, 2023). Les agglomérations d'accueils concernent les communes d'Ameur, de Sidi Bouknadel et de Sala Al Jadida situés à la Préfecture de Salé.

Cet article s'appuie sur une démarche documentaire et analytique fondée sur des sources académiques, institutionnelles et discursives publiques. Il propose une lecture structurée en quatre temps : les représentations des ménages relogés à l'égard du nouveau site (I), les perceptions des habitants du quartier d'accueil (II), les mécanismes de stigmatisation territoriale et les réponses qu'ils suscitent (III), et les conditions d'une intégration urbaine durable (IV). L'ensemble est construit à partir d'un cadre théorique articulé autour du droit à la ville, de la production de l'espace et de la critique de la vie quotidienne, trois leviers qui permettent de sortir d'une lecture purement résidentielle du relogement pour l'inscrire dans l'épaisseur sociale, économique et symbolique de la vie urbaine¹.

Démarche méthodologique et limites

La démarche adoptée ne prétend pas restituer une enquête exhaustive ni représentative auprès des habitants. L'article analyse les perceptions habitantes à partir des sources documentaire, institutionnel, médiatique et numérique, traité comme un ensemble d'indices discursifs plutôt que comme une mesure directe des opinions habitantes. Cet ensemble de références mobilisées croise des travaux académiques, des rapports institutionnels, des données publiques, des articles de presse et des énoncés numériques accessibles publiquement. Ces éléments documentaires et discursifs sont mobilisés pour comprendre la manière dont le relogement est décrit, évalué et symboliquement interprété, et non pour mesurer statistiquement l'ensemble des effets sociaux de l'opération.

Les discours numériques et médiatiques sont donc traités comme des indices de réputation territoriale, et non comme des preuves de représentativité sociologique. Cette prudence méthodologique est nécessaire, car les perceptions habitantes, lorsqu'elles sont appréhendées à partir de sources secondaires, doivent être rapportées à leur contexte de production, à leurs limites et à leur statut documentaire.

¹ Henri Lefebvre, *Le droit à la ville* (Paris : Anthropos, 1968) ; Henri Lefebvre, *La production de l'espace* (Paris : Anthropos, 1974) ; Henri Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne*, 3 vol. (Paris : Grasset et L'Arche, 1947-1981).

I. Les représentations des ménages relogés : entre promotion résidentielle, compromis et distance vécue

1.1 Le relogement comme expérience ambivalente

Le relogement est, pour une large part des ménages concernés, d'abord vécu comme une amélioration résidentielle tangible. La sortie d'un habitat marqué par l'insécurité du bâti, la promiscuité et la fragilité des équipements ouvre l'accès à un espace reconnu par l'ordre formel de la ville, susceptible d'offrir une meilleure protection de l'intimité familiale et une visibilité sociale moins dévalorisante. Recevoir un appartement réglementaire, à Saïd Hajji, des logements de 45 à 65 mètres carrés en immeubles de faible hauteur, signifie accéder à une citoyenneté plus légitime, non seulement au sens matériel, mais aussi au sens d'une requalification symbolique du rapport à soi et aux autres¹.

Toutefois, l'analyse documentaire impose de ne pas s'arrêter à cette rhétorique de la promotion. Les évaluations d'impact convergent pour montrer que le passage à l'habitat formel ouvre simultanément une séquence d'ajustements lourds, marquée par des dépenses plus régulières liées aux charges locatives et aux coûts d'entretien, par une réorganisation contraignante des mobilités et, parfois, par une recomposition profonde des activités économiques familiales². Ces éléments conduisent à appréhender le relogement non comme une promotion résidentielle, mais comme un compromis socio-spatial dans lequel l'amélioration objective du logement, liée à l'accès à un habitat salubre, coexiste avec la persistance, voire la recomposition, de contraintes économiques, relationnelles et territoriales qui continuent de peser sur les trajectoires quotidiennes des ménages relogés. Le travail

¹ Le Matin, « Communauté urbaine de Salé-Bettana : remise des clés des nouveaux appartements du lotissement "Saïd Hajji" », 14 août 2003 ; Aziz Benkorti, « Des bidonvilles aux sites de relogement à Témara : la quête d'une identité urbaine légitime », L'Année du Maghreb 29 (2023) : 185-201.

² Olivier Toutain et Virginie Rachmuhl, Évaluation et impact du Programme d'appui à la résorption de l'habitat insalubre et des bidonvilles au Maroc, Évaluation de l'AFD, no 55 (Paris : Agence française de développement, 2014) ; Observatoire national du développement humain, Étude sur l'habitat social et l'inclusion des ménages démunis, Bulletin d'information de l'ONDH, no 4 (Rabat : ONDH, 2e semestre 2014).

de S. Bartoli sur le cas de Sehb El Caid illustre particulièrement bien cette tension, en montrant que le déplacement vers Saïd Hajji risquait de fragiliser des routines économiques construites dans la proximité du centre de Salé — commerce de proximité, petits métiers, accès aux marchés¹.

La critique de la vie quotidienne apporte ici une clef de lecture particulièrement féconde². Le sens réel du relogement ne se joue pas seulement dans les conventions, les plans de masse ou les dispositifs institutionnels, mais dans les micro-séquences du quotidien, qu'il s'agisse de la gestion du temps, du budget, des trajets, de la scolarité des enfants ou des petites routines qui permettent à un ménage de tenir sa place dans la ville. Un même appartement peut être décrit comme un progrès certain comparé à la baraque, tout en étant vécu comme une contrainte dès lors qu'il s'inscrit dans un quartier perçu comme éloigné, peu relié et difficilement convertible en ressource urbaine.

1.2 Le rapport au quartier : satisfaction, dépréciation et attachement différé

Le rapport au nouveau quartier se construit dans un registre plus large que le seul jugement sur le logement. Les ménages évaluent la qualité de l'environnement résidentiel, la densité des services, la vitalité commerciale, la présence de sociabilités et, plus globalement, la valeur urbaine du lieu dans lequel ils sont désormais installés. Cette évaluation est fréquemment marquée par un fort caractère équivoque.

Les travaux consacrés aux cités de relogement de l'agglomération de Rabat montrent que l'investissement progressif des interstices, des abords et des espaces publics contribue à faire émerger des formes d'urbanité qui ne sont pas données d'emblée, mais se construisent avec le temps³. L'attachement peut croître à mesure que les ménages pratiquent le site, le modifient, y reforment des liens et y recréent des habitudes. Cependant, la déception demeure possible lorsque le quartier ne

¹ Sarah Bartoli, « “Éliminer les bidonvilles = éliminer la pauvreté”, ou les charmes pervers d'une fausse évidence », *L'Économie politique* 49, no 1 (2011) : 44-60.

² Henri Lefebvre, *Critique de la vie quotidienne*, vol. 2, *Fondements d'une sociologie de la quotidienneté* (Paris : L'Arche, 1961).

³ Habiba Essahel, « Les nouvelles pratiques de l'espace dans des cités de relogement à Rabat (Maroc) », *Méditerranée* 134 (2022).

parvient pas à satisfaire les attentes placées dans le relogement. Les limites opérationnelles signalées par la Cour des comptes, insuffisances de coordination, retards dans l'équipement, écarts entre programmation et réalisation, pèsent directement sur cette évaluation habitante¹.

Le sentiment de relégation, lorsqu'il émerge, ne signifie pas nécessairement que le quartier soit matériellement dégradé. Il renvoie plutôt à la perception d'une position urbaine subalterne, liée au déplacement vers un espace moins central, moins bien connecté et moins doté en ressources immédiatement accessibles. Dans la littérature sur le relogement au Maroc, cette perception se manifeste lorsque les habitants jugent que l'échange opéré par la politique publique s'est fait au profit de la forme résidentielle et au détriment de l'accès à la ville utile². Relégation et satisfaction ne sont pas des contraires absolus ; un même ménage peut se sentir mieux logé et en même temps plus loin de la ville qui compte.

1.3 La distance comme expérience sociale de l'éloignement

Dans l'expérience des ménages relogés, la distance ne se réduit jamais à un écart métrique, puisqu'elle est vécue comme un temps supplémentaire, un coût accru, une fatigue incorporée et une incertitude quotidienne qui affecte l'accès au travail, aux services, aux réseaux relationnels et aux opportunités économiques³. Lorsque les habitants de Saïd Hajji disent qu'ils sont loin, ils parlent d'une ville devenue moins immédiatement accessible, de démarches plus compliquées, de ressources plus dispersées.

Le droit à la ville permet d'éclairer cette dimension avec une particulière acuité, dans la mesure où il rappelle qu'une politique urbaine ne peut se réduire à la seule production de logements, mais doit également garantir l'accès effectif des habitants

¹ Cour des comptes, Rapport annuel 2019 et 2020. Synthèse, 44-46.

² Julien Le Tellier, « Accompagnement social, microcrédit logement et résorption des bidonvilles au Maroc. Une étude de cas : l'opération de recasement Karyan El Oued à Salé », Les Cahiers d'EMAM 17 (2009) : 55-70 ; Myriame Ali-Oualla, Les enjeux socio-spatiaux des opérations de résorption de l'habitat insalubre au Maroc, thèse de doctorat (Rabat : Université Mohammed V, 2022).

³ Banque mondiale, Programme Villes sans bidonvilles du Maroc. Rapport de l'analyse d'impact social et sur la pauvreté (Washington, DC : Banque mondiale, 2006).

à la centralité, aux usages ordinaires de la ville et aux ressources qui conditionnent leur pleine inscription urbaine¹. Or la position de Sehb El Caid dans l'espace de Salé — bidonville certes précaire mais centralement situé, proche de la gare routière et des flux commerciaux — conférerait à ses habitants un capital de centralité fonctionnelle que le déplacement vers Saïd Hajji mettait en partie en question. Les données récentes du Haut-Commissariat au Plan sur la région Rabat-Salé-Kénitra (taux de chômage de 16,6 % dans la préfecture de Salé, pauvreté multidimensionnelle à 3 %) confirment que cette vulnérabilité économique rend les ménages particulièrement sensibles aux surcoûts de mobilité².

La distance perçue est en outre différenciée au sein du ménage lui-même. Un actif motorisé peut absorber l'éloignement relatif du site plus facilement qu'une femme chargée de plusieurs trajets scolaires et administratifs quotidiens, ou qu'une personne âgée dépendante des transports collectifs. Cette différenciation interne rappelle que la qualité d'un relogement ne peut être mesurée à partir du seul trajet moyen, puisqu'elle dépend de l'ensemble des mobilités que le ménage doit assurer pour maintenir sa vie ordinaire.

II. Les perceptions des habitants du quartier d'accueil : réception, distance sociale et cohabitation négociée

2.1 L'arrivée des relogés dans l'espace résidentiel environnant

L'installation de ménages relogés dans un quartier d'accueil n'est jamais appréhendée par les résidents antérieurs comme un simple fait administratif. Elle est interprétée à partir de catégories ordinaires opposant le proche et le lointain, le semblable et le différent, le compatible et l'inquiétant. Les réactions prennent alors la forme d'un ensemble de perceptions ambivalentes. Selon les contextes, l'arrivée de nouveaux habitants peut être associée à une densification positive de la ville. Elle

¹ Lefebvre, Le droit à la ville ; Tarik Harroud, « D'une marginalité à l'autre : droit à la ville et pratiques de réadaptation des "bidonvillois" dans les nouvelles marges urbaines de Rabat », *Annales de géographie* 729-730, no 5-6 (2019) : 14-37.

² Haut-Commissariat au Plan, Préfecture de Salé. Chiffres clés 2024 (Rabat : HCP, 2024) ; Haut-Commissariat au Plan, Note sur les principaux résultats du RGPH 2024. Région Rabat-Salé-Kénitra (Rabat : HCP, 2025), 8 et 17.

peut aussi être perçue, au contraire, comme l'installation d'une population préalablement assignée à certaines représentations négatives. Avant même toute expérience réelle de cohabitation, ces ménages peuvent se voir attribuer un mode d'habiter jugé bruyant, une précarité présumée porteuse d'insécurité et une relation supposée problématique aux normes du voisinage¹.

La séquence de réception est structurellement sous-estimée dans les politiques de résorption. Pourtant, plusieurs travaux ont montré que le recasement et le relogement modifient la structure relationnelle des territoires au moins autant que leur morphologie². L'opération de Karyan El Oued à Salé, souvent citée comme référence critique dans la littérature, a mis en évidence que les résultats d'un projet de ce type demeurent fortement conditionnés par la qualité des relations interhabitantes et par la manière dont les populations d'accueil absorbent ou résistent à l'arrivée de nouveaux voisins³.

À Salé, des efforts considérables ont été déployés, permettant d'apprécier l'ampleur de l'intervention engagée à travers la démolition de plusieurs baraques, le traitement de nombreux ménages et la résorption de plusieurs poches d'habitat insalubre, parmi lesquelles Sehb El Caid et Ras El Ma occupent une place particulière par leur densité d'occupation, leur ancienneté dans l'histoire urbaine de la précarité au niveau de Salé et leur proximité avec certaines centralités fonctionnelles de la ville, aux côtés de Halala et Rouihyine.⁴.

¹ Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie* 11, no 1 (1970) : 3-33 ; Wacquant, Loïc. « La stigmatisation territoriale à l'âge de la marginalité avancée. » *Fermentum* 17, no 48 (janvier-avril 2007) : 15-29.

² Françoise Navez-Bouchanine, « Évolution de la politique urbaine et résorption des bidonvilles au Maroc : succès et avatars de la "maîtrise d'ouvrage sociale" », *Revue internationale des sciences sociales* 193-194, no 3-4 (2007) : 403-426.

³ Julien Le Tellier, « Accompagnement social, microcrédit logement et résorption des bidonvilles au Maroc. Une étude de cas : l'opération de recasement Karyan El Oued à Salé », *Les Cahiers d'EMAM* 17 (2009) : 55-70.

⁴ Préfecture de Salé, Présentation de l'état d'avancement du Programme « Villes sans bidonvilles » à Salé, 2024.

Cette géographie active de l'intervention a produit une multiplicité de sites rapidement identifiés comme espaces de réception de populations déplacées, favorisant des comparaisons ordinaires entre quartiers jugés plus ou moins désirables. L'enquête sociale réalisée pour Al Omrane à Salé établissait, au début des années 2010, que les ménages concernés par les opérations de résorption vivaient en moyenne avec un revenu mensuel de 1 479 dirhams, 68 % d'entre eux étant sous le seuil de 2 000 dirhams¹. Ce contexte de faibles ressources rend d'autant plus sensibles les questions de cohabitation et de reconnaissance, puisque les habitants déjà installés peuvent lire l'arrivée des relogés à partir d'un horizon normatif constitué, celui du propriétaire stabilisé souhaitant préserver la valeur résidentielle de son secteur.

2.2 Distance sociale, méfiance et formes d'intégration banale

Les modalités de réception ne sont pas homogènes. Des travaux comparatifs montrent que, plus un site est perçu comme central et banalisé, plus l'arrivée des relogés est susceptible d'être absorbée dans l'ordinaire urbain ; plus il est périphérique et identifié comme territoire en formation, plus les inquiétudes relatives à la sécurité, aux services et à la qualité du voisinage se réactivent².

Deux mécanismes se dégagent des sources mobilisées sur Saïd Hajji, qui permettent de comprendre la manière dont l'arrivée des ménages relogés est perçue, interprétée et progressivement intégrée dans l'espace résidentiel environnant. Le premier relève de la méfiance anticipée, étant donné qu'avant même toute interaction réelle, une partie des résidents préexistants tend à projeter sur les nouveaux arrivants des représentations héritées du bidonville d'origine. L'identité sociale des relogés devient alors un raccourci de classement territorial. Le second mécanisme renvoie à une intégration progressive, moins visible mais tout aussi décisive. À travers les transactions quotidiennes, comme les achats au marché de quartier, la fréquentation du centre de santé ou l'usage des espaces interstitiels, se

¹ BET Panex, Accompagnement social des ménages concernés par le programme de résorption de l'habitat insalubre à Salé. Enquête sociale et base de données des ménages, marché no M 66/S/2011, résumé exécutif, rapport pour Al Omrane Rabat (Rabat, 2012).

² Benkorti, « Des bidonvilles aux sites de relogement à Témara » ; Le Tellier, « Accompagnement social, microcrédit logement et résorption des bidonvilles au Maroc ».

forment des habitudes de coprésence qui peuvent, avec le temps, banaliser l'altérité initiale et rendre possible un voisinage praticable¹.

Ce second mécanisme rappelle que l'analyse ne doit pas se concentrer uniquement sur les formes de rejet. La réserve des habitants du quartier d'accueil peut évoluer avec le temps, lorsque les pratiques résidentielles des ménages relogés correspondent aux normes attendues. L'effort de présentation de soi, entretien du logement, participation à la propreté des abords, investissement dans les relations de voisinage, constitue alors une tactique par laquelle les relogés cherchent à réduire l'effet immédiat de la catégorisation territoriale².

2.3 Le rôle des discours ordinaires dans la construction d'une image du quartier et de ses habitants

L'image d'un quartier ne dépend pas seulement de sa morphologie, de ses équipements ou de sa localisation. Elle se construit aussi dans un espace de paroles ordinaires où circulent récits d'expérience, commentaires de voisinage, formulations médiatiques, plaintes numériques et évaluations immobilières. Dans un site de relogement comme Saïd Hajji, cette production discursive devient décisive, car elle transforme des impressions dispersées en représentations relativement stables du lieu, lesquelles influencent les comportements résidentiels, les relations de voisinage et la manière dont les habitants se perçoivent eux-mêmes³.

Dans les quartiers d'accueil, cette production discursive prolonge la distance sociale déjà évoquée. L'origine bidonvilloise peut être convertie en attribut collectif et continuer d'accompagner les ménages longtemps après la sortie de la baraque. Certains comportements ordinaires, comme le bruit, l'occupation des abords, la présence des jeunes ou l'usage intensif des espaces communs, sont alors interprétés comme les signes d'une population supposée différente. La méfiance ne naît donc

¹ Aziz Iraki, « L'organisation des solidarités dans des territoires en construction : quartiers restructurés au Maroc », *Espaces et sociétés* 127, no 4 (2006) : 63-77.

² Amandine Spire et Raffael Beier, « Rester citoyen malgré tout. Penser les citadinités à travers l'expérience des réinstallations urbaines, à partir de deux villes africaines », *Annales de géographie* 755, no 1 (2024) : 75-98.

³ Dominique Cardon, *Culture numérique* (Paris : Presses de Sciences Po, 2019) ; Antonio A. Casilli, *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?* (Paris : Seuil, 2010).

pas uniquement des faits observés, mais s'alimente de catégories préexistantes qui transforment l'adresse, la trajectoire résidentielle et la réputation du lieu en raccourcis de jugement social¹.

Le cas de Saïd Hajji montre toutefois que ces registres ne se réduisent pas à une opposition simple entre valorisation et dépréciation. Dans les espaces numériques publics, plusieurs formulations locales déplacent l'attention vers la plainte habitante et la demande de reconnaissance. Lorsqu'une page locale écrit « لم تعد ساكنة حي سعيد » c'est-à-dire « *les habitants du quartier Saïd Hajji à Salé ne peuvent plus garder le silence* », ou lorsqu'un autre récit affirme « ساكنة سعيد حجي » soit « *les habitants de Saïd Hajji à Salé élèvent fortement la voix* », le quartier apparaît comme un espace où les habitants cherchent à rendre audibles les difficultés qu'ils vivent. De même, l'expression « سلاويون غاضبون من الأمن بسعيد حجي », que l'on peut traduire par « *des habitants de Salé expriment leur colère face à la situation sécuritaire à Saïd Hajji* », associe le quartier à une parole de mécontentement, sans que celle-ci puisse être assimilée à une mesure objective de l'insécurité². Ces récits construisent ainsi une image du lieu à partir de voix situées, de doléances publiques et de formules capables de circuler au-delà du voisinage immédiat.

Ces expressions ne doivent pas être lues comme des preuves statistiques ni comme de simples opinions isolées, mais elles constituent des indices de réputation territoriale et montrent comment un quartier de relogement peut être raconté à travers la fatigue, l'attente, la colère ou la demande d'intervention. Dire que les habitants ne peuvent plus se taire, qu'ils élèvent la voix ou qu'ils expriment leur mécontentement face à la sécurité revient à produire publiquement une image du

¹ Jean-Claude Chamboredon et Madeleine Lemaire, « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement », *Revue française de sociologie* 11, no 1 (1970) : 3-33 ; Wacquant, Loïc. « La stigmatisation territoriale à l'âge de la marginalité avancée. » *Fermentum* 17, no 48 (janvier-avril 2007) : 15-29 ; Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps* (Paris : Minuit, 1975 [1963]).

² Hespress, « سلاويون غاضبون من الأمن بسعيد حجي », titre de presse en ligne, consulté en mars 2026 ; Khabaya Sala, « ساكنة سعيد حجي بسلا ترفع صوتها عاليا » et « لم تعد ساكنة حي سعيد حجي بمدينة سلا قادرة على الصمت », publications locales publiques, consultées en mars 2026.

quartier comme espace de doléance, mais aussi comme espace d'énonciation habitante. Le discours ordinaire ne se contente donc pas de commenter la réalité ; il sélectionne certains signes, les amplifie et les rend socialement disponibles, tout en donnant aux habitants un rôle actif dans la définition symbolique de leur propre lieu de vie.

C'est pourquoi l'intégration urbaine des ménages relogés ne dépend pas seulement de la livraison d'un logement réglementaire ou de la présence progressive d'équipements, mais dépend aussi de la possibilité de vivre dans un quartier dont l'image ne renvoie pas constamment les habitants à une origine suspecte. Lorsque les récits locaux mettent en avant les efforts accomplis par les ménages relogés pour s'installer durablement, entretenir leur logement, travailler et construire des relations de cohabitation acceptables, ils contribuent à les présenter comme des habitants ordinaires et légitimes du quartier. En revanche, lorsque ces récits insistent principalement sur le manque, le désordre, l'insécurité ou la souffrance, ils risquent de maintenir les relogés dans une image négative et de créer une distance symbolique entre leur présence physique dans le quartier et leur reconnaissance sociale comme habitants à part entière. Saïd Hajji devient ainsi un observatoire de cette ambivalence, dans la mesure où le relogement améliore l'habitat sans garantir pleinement son appropriation sociale, laquelle demeure liée à la manière dont le quartier est nommé, raconté et reconnu.

III. Stigmatisation territoriale, identité résidentielle et réponses habitantes

3.1 Le quartier relogé comme espace assigné

Le premier mécanisme de stigmatisation tient à la transformation du quartier relogé en espace assigné, c'est-à-dire en un lieu auquel s'attache une identité préconstruite, souvent plus rapide à circuler que les réalités concrètes du cadre bâti et plus durable que les efforts déployés par les habitants pour se conformer aux normes résidentielles valorisées. L'opération d'éradication du bidonville produit ici un paradoxe, étant donné qu'en prétendant dissoudre un habitat jugé inacceptable, elle tend parfois à déplacer vers le site d'accueil une part des catégories négatives

associées aux anciens lieux de vie. Ainsi, le stigmate ne disparaît pas avec la baraque, mais accompagne les familles dans leur nouvelle inscription urbaine et continue de peser sur la manière dont elles sont perçues, situées et reconnues dans l'espace résidentiel¹.

La logique d'éradication s'appuie sur des opérations de nomination et de classement ordinaires. Le quartier relogé est rapidement saisi par un vocabulaire qui le renvoie à sa fonction d'accueil des anciens habitants des bidonvilles, au point que son identité urbaine peut être subordonnée à l'origine sociale de ses habitants plus qu'à ses qualités propres. Il suffit qu'un quartier soit perçu comme un lieu où l'on a installé des ménages issus d'un bidonville pour qu'il soit lu, dans certains discours extérieurs, comme un espace déjà connu et déjà jugé. Dans ce régime de perception, l'adresse agit comme un marqueur social condensé, au sens où l'entend E. Goffman lorsqu'il décrit les mécanismes par lesquels un stigmate se substitue à l'identité réelle d'un individu².

Dans le cas de Sehb El Caid, cette tension est particulièrement forte, car ce bidonville était fortement visible dans l'espace de Salé. Certains récits numériques publics circulant sur des pages locales illustrent le basculement de l'image de Saïd Hajji, notamment à travers la formule popularisée sur une page locale, « من صورة راقية إلى واقع مثقل بالمعاناة » « *d'une image valorisée à une réalité alourdie par les souffrances* », condense la tension entre la valorisation institutionnelle du site et sa dépréciation dans les discours ordinaires³. Ces récits ne constituent pas une preuve de terrain exhaustive. Ils sont mobilisés avec prudence comme des énoncés publics

¹ Wacquant, Loïc. « La stigmatisation territoriale à l'âge de la marginalité avancée. » *Fermentum* 17, no 48 (janvier-avril 2007) : 15-29 ; Abdelmajid Arrif, « Bidonville : paradigme et réalité refoulée de la ville du XXe siècle », dans *Bidonvilles. Entre marginalité et ville*, dir. Abdelmajid Arrif (Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2016).

² Erving Goffman, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps* (Paris : Minuit, 1975 [1963]) ; Wacquant, Loïc. « La stigmatisation territoriale à l'âge de la marginalité avancée. » *Fermentum* 17, no 48 (janvier-avril 2007) : 15-29.

³ Page Taghrida Press, « من صورة راقية إلى واقع مثقل بالمعاناة », Facebook, extrait indexé publiquement, consulté en mars 2026.

indiciels, révélateurs de la manière dont la réputation territoriale se fabrique et circule dans l'espace numérique¹.

La bureaucratisation même du relogement contribue à fixer les habitants dans un statut de bénéficiaires d'un traitement exceptionnel. Tant que le quartier est d'abord perçu comme le produit d'une opération de résorption plutôt que comme une composante ordinaire de la ville, ses habitants restent exposés à un regard qui les rapporte à une intervention plutôt qu'à une appartenance urbaine stabilisée².

3.2 Effets sur l'identité résidentielle et les interactions quotidiennes

La stigmatisation territoriale agit sur l'identité résidentielle en affectant la manière dont les habitants disent où ils vivent, justifient leur présence, présentent leur trajectoire résidentielle et évaluent eux-mêmes la valeur du lieu qu'ils occupent. Lorsqu'un quartier est perçu comme relégué, ses habitants peuvent éprouver une forme d'ambivalence à l'égard de leur propre adresse. Ils reconnaissent les améliorations apportées par le logement dans leur existence quotidienne, tout en ayant conscience de ce que cette adresse peut évoquer dans certains contextes sociaux, administratifs ou professionnels³.

La vie quotidienne devient l'un des terrains privilégiés où se manifestent ces effets, car les interactions ordinaires avec le voisinage environnant, les agents des services publics, les commerçants ou les employeurs peuvent être traversées par des anticipations négatives qui tiennent moins aux comportements réels des individus qu'à la réputation attachée au lieu de résidence. Les analyses de Tissot sur les discriminations informelles dans l'attribution des logements sociaux peuvent être mobilisées ici avec prudence. Elles montrent que l'adresse peut fonctionner comme

¹ Dominique Cardon, *Culture numérique* (Paris : Presses de Sciences Po, 2019) ; Antonio A. Casilli, *Les liaisons numériques. Vers une nouvelle sociabilité ?* (Paris : Seuil, 2010).

² Pierre Gilbert, « L'effet de légitimité résidentielle : un obstacle à l'interprétation des formes de cohabitation dans les cités HLM », *Sociologie* 3, no 1 (2012) : 61-74.

³ Barbara Morovich, « Entre stigmates et mémoires : dynamiques paradoxales de la rénovation urbaine », *Articulo. Journal of Urban Research*, special issue 5 (2014).

un raccourci de classement social, permettant à autrui d'anticiper une position sociale avant toute interaction réelle¹.

Le stigmat ne se manifeste pas seulement dans les grands discours publics. Il s'inscrit dans les gestes les plus banals — dans la manière d'être accueilli, de demander un service, de se déplacer hors du quartier et d'y revenir. Il pèse ainsi sur le sentiment d'être légitime ou non dans certains espaces urbains, sur la capacité à se sentir chez soi tout en se sachant regardé depuis l'extérieur comme habitant d'un lieu déjà classé². Ces effets se différencient également selon le genre et les générations, dans la mesure où le quartier peut offrir aux femmes une forme de protection liée à la proximité résidentielle, tout en les exposant davantage à des formes de surveillance morale. Pour les jeunes, l'adresse peut constituer un marqueur social pesant sur les sociabilités, la recherche d'emploi et les trajectoires scolaires, en renforçant parfois les anticipations négatives associées au lieu de résidence³.

3.3 Réponses à la disqualification : contournement, négociation et revalorisation

Face à la disqualification territoriale, les habitants déploient un répertoire de réponses que la recherche sur les marges urbaines marocaines a bien documenté. La première consiste à contourner le stigmat — limiter les situations dans lesquelles l'adresse est exposée comme marqueur négatif, reformuler le nom du quartier, insister sur la proximité avec des repères urbains plus valorisés⁴. C'est une tactique de présentation de soi par laquelle les ménages cherchent à réduire l'effet immédiat de la catégorisation territoriale dans les interactions professionnelles ou administratives.

¹ Sylvie Tissot, « Une “discrimination informelle” ? Usages du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM », Actes de la recherche en sciences sociales 159, no 4 (2005) : 54-69.

² Lefebvre, Critique de la vie quotidienne, vol. 2.

³ Myriame Ali-Oualla, « S'approprier, c'est résister. Appropriations spatiales et mobilisation infra-politique des femmes en immobilité résidentielle et sociale dans les bidonvilles de Salé (Maroc) », L'Année du Maghreb 27 (2022) : 57-94.

⁴ Wacquant, Loïc. « La stigmatisation territoriale à l'âge de la marginalité avancée. » Fermentum 17, no 48 (janvier-avril 2007) : 15-29.

La deuxième réponse relève de la négociation, puisque les habitants s'efforcent de produire une preuve quotidienne de respectabilité en soignant l'apparence du logement, en participant à la propreté des abords et en surveillant les comportements susceptibles d'alimenter la mauvaise réputation du quartier. Les transformations matérielles du logement, l'entretien des façades, les usages réglés des seuils et des espaces intermédiaires ne doivent pas être réduits à de simples bricolages populaires¹. Ils participent d'une lutte discrète pour rehausser la valeur du lieu et empêcher qu'il soit perçu comme une périphérie dégradée vouée à reconduire le stigmate du bidonville.

Une troisième réponse consiste à retourner partiellement le stigmate en ressource de solidarité. Dans certains cas, les habitants réinvestissent la mémoire du bidonville non pour s'y enfermer, mais pour rappeler les épreuves traversées, les capacités d'entraide héritées de l'ancien quartier et la légitimité de leur présence dans la ville. Ce passé précaire n'est alors pas effacé, mais retraduit dans un langage de dignité et de droits². Cette opération symbolique rappelle que la lutte contre la stigmatisation ne passe pas seulement par l'effacement de l'origine, mais aussi par sa réinterprétation.

La capacité à négocier ou à revaloriser le quartier dépend cependant fortement des ressources locales disponibles. Là où les services, la mobilité et la qualité urbaine progressent réellement, les habitants disposent d'appuis pour renverser les jugements dépréciatifs. Là où ces dimensions stagnent, le stigmate trouve au contraire de nouvelles occasions de se reproduire et de se naturaliser dans les représentations discursives ordinaires.

IV. Le site de relogement à l'épreuve de l'intégration urbaine durable

4.1 Les conditions de dépassement de la ségrégation socio-spatiale

Le dépassement de la ségrégation socio-spatiale exige d'abord une rupture avec une représentation strictement administrative de la réussite, dans la mesure où la

¹ Habiba Essahel, « Les nouvelles pratiques de l'espace dans des cités de relogement à Rabat (Maroc) ».

² Jaouad Agudal, « Habitants des bidonvilles et revendications de droits de citoyenneté au Maroc », L'Année du Maghreb 23 (2020) : 79-96.

suppression physique du bidonville ne suffit pas à garantir l'intégration des ménages. Un quartier de relogement ne peut dépasser la ségrégation que s'il parvient simultanément à sortir de l'isolement fonctionnel, de la dépréciation symbolique et de la dépendance contrainte à des espaces extérieurs pour l'accès aux ressources essentielles¹.

Cette exigence apparaît avec force dans la trajectoire marocaine des politiques de résorption. Les analyses de la maîtrise d'ouvrage sociale ont montré que la question n'était pas seulement de produire du lotissement ou du logement, mais d'articuler intervention foncière, accompagnement social, temporalités habitantes et inscription du projet dans un tissu urbain recevable². L'ethnographie de l'action publique au bidonville a, de son côté, mis en évidence que les opérations dites d'éradication ne suppriment pas les tensions inhérentes au rapport entre État, habitants, foncier, dispositifs d'aide et temporalités politiques, et que la réussite apparente des programmes peut masquer des reconfigurations silencieuses de la précarité hors du lieu initial³.

Le cas de Sehb El Caid illustre précisément cette difficulté. ce bidonville occupait une position charnière dans l'espace de Salé. Sa proximité avec la gare routière et le centre commercial offrait à ses habitants une centralité fonctionnelle qui ne relevait pas d'un simple décor urbain, mais constituait un support concret de vie quotidienne⁴. Le déplacement vers Saïd Hajji redistribuait des positions urbaines, avec des gains résidentiels incontestables, mais aussi avec des pertes de proximité

¹ Jean-Marc Stébé et Hervé Marchal, « Distinction, stigmatisation et relégation dans la ville », dans *La sociologie urbaine*, 3e éd. (Paris : Presses universitaires de France, 2016), 84-101 ; Wacquant, Loïc. « La stigmatisation territoriale à l'âge de la marginalité avancée. » *Fermentum* 17, no 48 (janvier-avril 2007) : 15-29.

² Navez-Bouchanine, « Évolution de la politique urbaine et résorption des bidonvilles au Maroc » ; Rachid L'Kadida, « La contractualisation au Maroc à l'épreuve de la mise en œuvre des projets urbains », *Geomaghreb* (2024), passage sur Sehb El Caid et Saïd Hajji.

³ Lamia Zaki, « L'action publique au bidonville : l'État entre gestion par le manque, "éradication" des kariens et accompagnement social des habitants », *L'Année du Maghreb II* (2007) : 303-320.

⁴ Sarah Bartoli, « "Éliminer les bidonvilles = éliminer la pauvreté", ou les charmes pervers d'une fausse évidence », *L'Économie politique* 49, no 1 (2011) : 44-60.

susceptibles d'affecter les économies domestiques les plus fragiles. La réunion du Comité central de suivi du projet, en mai 2019, soit plusieurs années après les premières phases de l'opération, rappelle par son existence même que ces projets appellent des réajustements et des prolongements institutionnels durables¹.

4.2 L'articulation entre habitat, mobilité, voisinage, services et activités économiques

La vie d'un quartier de relogement ne se joue jamais dans le logement seul. Elle dépend de la manière dont le logement s'articule à des circuits de mobilité, à des infrastructures de proximité, à des ressources économiques et à des formes de voisinage qui rendent ou non possible une quotidienneté soutenable. L'enquête sociale d'Al Omrane sur l'habitat insalubre à Salé établit que 41 % des ménages concernés déclaraient un revenu inférieur à 1 500 dirhams et 68 % sous le seuil de 2 000 dirhams². Dans un tel contexte de très faibles ressources, la qualité urbaine d'un quartier ne peut être jugée indépendamment du coût de la mobilité, du prix d'accès aux services et de la possibilité de maintenir des activités de subsistance.

La situation de Saïd Hajji ne peut cependant pas être réduite à un diagnostic exclusivement déficitaire. Les données communales disponibles signalent un marché de quartier de 1 500 mètres carrés pour 51 bénéficiaires, un centre de santé réhabilité pour 1,2 million de dirhams au bénéfice de 46 000 personnes, un centre culturel inauguré en 2023 et une maison des jeunes en cours de réalisation³. Ces équipements attestent qu'une urbanité locale est progressivement en cours de constitution. À l'échelle de l'agglomération, Rabat-Salé dispose en outre d'un réseau structurant de tramway de deux lignes et 43 stations assurant plus de 160 000

¹ Ministère de l'Aménagement du Territoire national, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de la Politique de la Ville, « Réunion du Comité central de suivi du projet de résorption des bidonvilles de Sehb El Caid », Rabat, 24 mai 2019.

² BET Panex, Accompagnement social des ménages concernés par le programme de résorption de l'habitat insalubre à Salé.

³ Commune de Salé, Marchés de quartiers, page web, consultée en mars 2026 ; Commune de Salé, « La commune de Salé organise la cérémonie de lancement de la saison culturelle et artistique du Centre culturel Saïd Hajji », 26 janvier 2023, page web, consultée en mars 2026 ; Commune de Salé, Établissements sanitaires, page web, consultée en mars 2026.

voyages quotidiens ; cette ressource métropolitaine ne réduit toutefois les contraintes de mobilité que si le quartier est effectivement connecté aux lignes, aux modes de rabattement et aux pôles d'emploi¹.

Toutefois, la présence d'équipements et l'existence d'infrastructures de transport ne garantissent pas mécaniquement l'intégration. Un équipement n'existe socialement qu'à la condition d'être fréquentable, accessible et articulé à d'autres fonctions urbaines. La Banque mondiale avait souligné, dans son analyse d'impact du programme VSB, les risques associés à la relocalisation lorsqu'elle entraîne une augmentation des coûts des services et des dépenses de transport susceptible de réduire la capacité des ménages à stabiliser leur installation². L'ONDH, dans son évaluation de l'inclusion des ménages démunis, insistait quant à lui sur la nécessité de tenir ensemble statut d'habitat, conditions de vie et insertion socio-économique, refusant ainsi une lecture où le logement effacerait à lui seul les autres dimensions de la vulnérabilité³.

Le voisinage constitue un maillon décisif de cette articulation. Les travaux sur les quartiers de relogement dans la région Rabat-Salé-Kénitra ont montré que l'intégration ne se joue pas uniquement dans la proximité physique entre logements, mais aussi dans la capacité des habitants à reconstituer des médiations, à identifier des interlocuteurs et à produire un ordre local praticable⁴. Les recherches menées à Salé sur les appropriations féminines dans les bidonvilles montrent que les formes les plus discrètes d'emprise sur l'espace et d'entraide peuvent avoir une portée qui

¹ Tramway Rabat-Salé, « Qui sommes-nous », page web, consultée en mars 2026.

² Banque mondiale, Programme Villes sans bidonvilles du Maroc. Rapport de l'analyse d'impact social et sur la pauvreté (Washington, DC : Banque mondiale, 2006).

³ Observatoire national du développement humain, Étude sur l'habitat social et l'inclusion des ménages démunis, Bulletin d'information de l'ONDH, no 4 (Rabat : ONDH, 2e semestre 2014).

⁴ Document de présentation de recherche, Appropriation des quartiers de relogement et de recasement dans la région Rabat-Salé-Kénitra, communication présentée à Bouknadel, 12 mars 2024, document non publié.

dépasse leur apparente modestie¹. Rapportée au quartier de relogement, cette observation signifie que l'intégration urbaine dépend aussi de la possibilité de faire quartier, c'est-à-dire de transformer une juxtaposition de ménages déplacés en un monde local doté de repères, de solidarités et de capacités d'interlocution.

4.3 Le relogement comme levier ou comme limite d'un développement territorial intégré

Penser le relogement comme levier ou comme limite d'un développement territorial intégré revient à déplacer l'évaluation hors de la seule réussite résidentielle. La notion de développement intégré exige l'articulation du logement avec la mobilité, l'économie locale, les services, la santé, la culture et la gouvernance ; cette articulation doit produire de la cohérence territoriale, et non un simple assemblage de dispositifs sectoriels².

À l'échelle nationale, les évaluations convergent sur les limites d'une approche centrée sur le seul objet logement. La Cour des comptes rappelle que la mise en œuvre du programme VSB a été entravée par des difficultés foncières, des insuffisances de coordination et des écarts persistants entre programmation et réalisation³. L'OCDE plaide pour une politique urbaine nationale cohérente, polycentrique et coordonnée, capable d'articuler niveaux de gouvernement, financement, mobilité, inclusion et soutenabilité environnementale⁴. Ces orientations rejoignent les conclusions de recherches récentes sur les citadinités à l'épreuve des réinstallations, qui montrent que l'horizon d'inclusion promis par ces

¹ Myriame Ali-Oualla, « S'approprier, c'est résister. Appropriations spatiales et mobilisation infra-politique des femmes en immobilité résidentielle et sociale dans les bidonvilles de Salé (Maroc) », *L'Année du Maghreb* 27 (2022) : 57-94.

² Organisation de coopération et de développement économiques, *Revue de la politique urbaine nationale du Maroc* (Paris : Éditions OCDE, 2024), 3-4.

³ Cour des comptes, *Évaluation du programme national « Villes sans bidonvilles »*, 1 ; Cour des comptes, *Rapport annuel 2019 et 2020. Synthèse*.

⁴ Organisation de coopération et de développement économiques, *Revue de la politique urbaine nationale du Maroc* (Paris : Éditions OCDE, 2024), 3-4.

opérations s'accompagne souvent d'obligations économiques, sociales et politiques produisant des formes de citoyenneté déstabilisées et sous contrainte¹.

Le cas de Salé illustre concrètement cette coexistence de logiques contradictoire. D'un côté, l'ampleur des réalisations, démolition de 8 726 baraques, traitement de 18 586 ménages, résorption de 33 poches d'habitat insalubre, libération de prêt de 447 hectares, atteste d'une volonté de recomposer plusieurs marges urbaines². De l'autre, la nécessité de maintenir des comités de suivi, de programmer des solutions complémentaires et de traiter les situations en souffrance révèle que le relogement n'achève pas d'un coup les problèmes d'inclusion, mais produit un champ durable de gestion, de négociation et de réajustement. Entre le succès proclamé de la résorption et les difficultés persistantes de l'intégration, le cas de Sehb El Caid vers Saïd Hajji occupe précisément cet espace intermédiaire.

La question symbolique est, à ce niveau, tout aussi décisive que la question matérielle. Les quartiers de relogement peuvent être dotés d'équipements et demeurer soumis à une citoyenneté urbaine diminuée si leur adresse continue d'être lue comme celle d'anciens habitants des bidonvilles ou d'un espace de relégation requalifiée³. Le développement territorial intégré ne peut être pensé sans une politique de reconnaissance symbolique du quartier, de valorisation de ses équipements, de soutien à ses activités et de légitimation de son inscription pleine dans l'espace urbain.

¹ Amandine Spire et Raffael Beier, « Rester citoyen malgré tout. Penser les citoyennetés à travers l'expérience des réinstallations urbaines, à partir de deux villes africaines », *Annales de géographie* 755, no 1 (2024) : 75-98.

² Préfecture de Salé, Présentation de l'état d'avancement du Programme « Villes sans bidonvilles » à Salé, 2024.

³ Stébé et Marchal, « Distinction, stigmatisation et relégation dans la ville » ; Harroud, « D'une marginalité à l'autre ».

Conclusion

L'examen du relogement de Sehb El Caid vers Saïd Hajji conduit à une conclusion qui résiste aux simplifications. Il serait intellectuellement inexact de nier l'importance des gains résidentiels, accès à des immeubles en dur, amélioration des réseaux, présence progressive d'équipements de proximité. Il serait tout aussi inexact de célébrer ces gains sans examiner les pertes de centralité, les coûts nouveaux, la fragilité des revenus et le poids persistant des stigmates territoriaux.

L'analyse montre que la résorption du bidonville ne vaut pas automatiquement sortie de la marginalité. Cette dernière peut se déplacer, se transformer et prendre des formes moins visibles, mais tout aussi structurantes. Elle opère désormais moins sur le registre de l'insalubrité bâtie que sur celui de l'accessibilité incomplète, du stigmatisme territorial et de la reconnaissance différée. Le logement décent est une condition nécessaire, mais non suffisante, de l'intégration urbaine. Celle-ci dépend de l'articulation effective entre habitat, mobilité, voisinage, services, activités économiques et reconnaissance sociale du quartier, une articulation qui se construit dans la durée et qui requiert un engagement public allant bien au-delà de la seule remise des clés.

En ce sens, l'évaluation sérieuse d'une opération de relogement ne peut se borner à comptabiliser les baraques supprimées ou à recueillir les premières déclarations de satisfaction. Elle doit se donner le temps d'observer comment se reconstruisent les voisinages, comment évoluent les perceptions croisées, comment se négocie la réputation du quartier et comment les ménages parviennent, ou non, à convertir une amélioration résidentielle en accès effectif aux ressources urbaines. C'est à cette condition que la politique de résorption des bidonvilles peut prétendre à autre chose qu'un simple déplacement spatial de la marginalité.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- **Agudal, Jaouad.** « Habitants des bidonvilles et revendications de droits de citoyenneté au Maroc. » *L'Année du Maghreb* 23 (2020) : 79–96.
- **Ali-Oualla, Myriame.** « S'approprier, c'est résister. Appropriations spatiales et mobilisation infra-politique des femmes en immobilité résidentielle et sociale dans les bidonvilles de Salé. » *L'Année du Maghreb* 27 (2022) : 57–94.
- **Ali-Oualla, Myriame.** Les enjeux socio-spatiaux des opérations de résorption de l'habitat insalubre au Maroc. –Thèse de doctorat, Université Mohammed V de Rabat, 2022.
- **Arrif, Abdelmajid.** « Bidonville. Paradigme et réalité refoulée de la ville du xxe siècle. » Dans *Bidonvilles. Entre marginalité et ville*, sous la direction d'Abdelmajid Arrif. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2016.
- **Banque mondiale.** Programme Villes sans bidonvilles du Maroc. Rapport de l'analyse d'impact social et sur la pauvreté. Washington, D.C. : Banque mondiale, 2006.
- **Bartoli, Sarah.** « Éliminer les bidonvilles égale éliminer la pauvreté, ou les charmes pervers d'une fausse évidence. » *L'Économie politique* 49 (2011) : 44–60.
- **BET Panex.** Accompagnement social des ménages concernés par le programme de résorption de l'habitat insalubre à Salé. Enquête sociale et base de données des ménages. Rapport pour Société Al Omrane Rabat, marché no M 66/S/2011. Rabat, 2012.
- **Benkorti, Azzeddine.** « Des bidonvilles aux sites de relogement à Témara : la quête d'une identité urbaine légitime. » *L'Année du Maghreb* 29 (2023) : 185–201.
- **Cardon, Dominique.** Culture numérique. Paris : Presses de Sciences Po, 2019.
- **Casilli, Antonio A.** Les liaisons numériques. Paris : Seuil, 2010.

- **Chamboredon, Jean-Claude, et Madeleine Lemaire.** « Proximité spatiale et distance sociale. Les grands ensembles et leur peuplement. » *Revue française de sociologie* 11, no 1 (1970) : 3–33.
- **Commune de Salé.** « Le Jeudi de concertation de Salé discute le thème "Salé, ville sans bidonvilles, entre ambition et contraintes". » 6 décembre 2018. <https://fr.villedesale.ma>.
- **Cour des comptes.** Évaluation du programme national "Villes sans bidonvilles". Rabat, 2020.
- **Cour des comptes.** Rapport annuel 2019 et 2020. Synthèse des dispositifs et interventions de l'État en matière de lutte contre l'habitat insalubre. Rabat, 2023.
- **Essahel, Habiba.** « Les nouvelles pratiques de l'espace dans des cités de relogement à Rabat. » *Méditerranée* 134 (2022).
- **Gilbert, Pierre.** « L'effet de légitimité résidentielle. Un obstacle à la mobilité des classes populaires. » *Sociologie* 3, no 1 (2012) : 61–77.
- **Goffman, Erving.** *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Minuit, 1975 [1963].
- **Harroud, Tarik.** « D'une marginalité à l'autre. Droit à la ville et pratiques de réadaptation des "bidonvillois" dans les nouvelles marges urbaines de Rabat. » *Annales de géographie* 729–730 (2019) : 14–37.
- **Haut-Commissariat au Plan.** Chiffres clés 2024. Préfecture de Salé. Rabat : HCP, 2025.
- **Haut-Commissariat au Plan.** Note sur les principaux résultats du RGPH 2024. Région Rabat-Salé-Kénitra. Rabat : HCP, 2025.
- **Iraki, Aziz.** « L'organisation des solidarités dans des territoires en construction. Quartiers restructurés au Maroc. » *Espaces et sociétés* 127 (2006) : 63–77.

- **L’Kadida, Rachid.** « La contractualisation au Maroc à l’épreuve de la mise en œuvre des projets urbains. » Geomaghreb (2024).
- **Lefebvre, Henri.** Le droit à la ville. Collection « Société et urbanisme ». Paris : Éditions Anthropos, 1968.
- **Lefebvre, Henri.** La production de l’espace. Collection « Société et urbanisme ». Paris : Éditions Anthropos, 1974.
- **Lefebvre, Henri.** Critique de la vie quotidienne. 3 vol. Paris : L’Arche, 1947, 1961, 1981.
- **Le Tellier, Julien.** « Accompagnement social, microcrédit logement et résorption des bidonvilles au Maroc. Une étude de cas. L’opération de recasement Karyan El Oued à Salé. » Les Cahiers d’EMAM 17 (2009) : 55–70.
- **Marchal, Hervé, et Jean-Marc Stébé.** « Distinction, stigmatisation et relégation dans la ville. » Dans La sociologie urbaine. Paris : PUF, 2016, 84–101.
- **MATNUHPV** (Ministère de l’Aménagement du territoire national, de l’Urbanisme, de l’Habitat et de la Politique de la ville). Réunion du Comité central de suivi du projet de résorption des bidonvilles de Sehb El Caid, Salé. Rabat, 24 mai 2019.
- **Morovich, Boris.** « Entre stigmates et mémoires. Dynamiques paradoxales de l’identité dans les quartiers populaires. » Artículo (2014).
- **Navez-Bouchanine, Françoise.** « Évolution de la politique urbaine et résorption des bidonvilles au Maroc. Succès et avatars de la "maîtrise d’ouvrage sociale". » Revue internationale des sciences sociales 193–194 (2007) : 403–426.
- **ONDH** (Observatoire national du développement humain). Étude sur l’habitat social et l’inclusion des ménages démunis. Bulletin d’information ONDH no 4. Rabat, second semestre 2014.
- **OCDE** (Organisation de coopération et de développement économiques). Revue de la politique urbaine nationale du Maroc. Paris : Éditions OCDE, 2024.

- **Préfecture de Salé.** Présentation de l'état d'avancement du programme « Villes sans bidonvilles Salé », 2023.
- **Spire, Amandine, et Raffael Beier.** « Rester citadin malgré tout. Penser les citadinités à travers l'expérience des réinstallations urbaines, à partir de deux villes africaines. » *Annales de géographie* 755 (2024) : 75–98.
- **Tissot, Sylvie.** « Une discrimination informelle. Usages du concept de mixité sociale dans la gestion des attributions de logements HLM. » *Actes de la recherche en sciences sociales* 159 (2005) : 54–69.
- **Toutain, Olivier, et Virginie Rachmuhl.** Évaluation et impact du Programme d'appui à la résorption de l'habitat insalubre et des bidonvilles au Maroc. Paris : Agence française de développement, 2014.
- **Wacquant, Loïc.** « La stigmatisation territoriale à l'âge de la marginalité avancée » *Fermentum* 17, no 48 (janvier-avril 2007) : 15–29.
- **Zaki, Lamia.** « L'action publique au bidonville : l'État entre gestion par le manque, “éradication” des kariens et accompagnement social des habitants. » *L'Année du Maghreb* II, 2005–2006 (2007) : 303–320.